



Divorce avec une carte sejour 1an

Par **Kupi**, le **25/07/2015 à 14:34**

Bonjour,rnrnMa soeur est algérienne, mariée avec un algérien. Elle viens de récupérer son récépissé en attente de sa carte de séjour, malheureusement elle n'est pas bien avec son mari. Mariés depuis un as en France, c'est disputes sur disputes. Mais heureusement pour elle? elle a un ami qui la soutiens et il est tombé amoureux d'elle et elle aussi de lui. Elle dit qu'elle n'a jamais été aussi heureuse de toute sa vie. Elle veut divorcer de son mari et se marier tout de suite avec son amoureux qui est français. Elle voudrait savoir si cella était possible ? si oui; comment faire ? rnrnMerci.

Par **citoyenalpha**, le **25/07/2015 à 14:44**

BonjourrnrnDivorcer prends du temps et de l'argent surtout si une des parties s'y oppose.rnrnVotre sœur ne pourra pas se marier à son ami français avant d'avoir obtenu le divorce. rnrnvotre sœur est elle mariée à un Algérien titulaire d'un certificat de 10 ans et est elle entrée par en France regroupement familial ?rnrnrestant à votre disposition

Par **Kupi**, le **25/07/2015 à 15:28**

Bonjour. Oui elle est rentrée en france avec regroupement familial. Et son mari vie en France depuis 9 ans mais ne souhaite pas faire une résidence de 1ans ni demander la nationalité. Elle ne sais plus oui faire .Elle vie un cochmard au quotidien. Merci

Bonjourrrnrnl est bon de rappeler que votre sœur a été autorisée à entrer et séjourner en France du fait de son mariage avec son mari titulaire d'un titre de séjour français. A défaut elle n'y aurait pas été autorisée.rnrnLe fait que son mariage ne se passe pas comme elle l'aurait souhaité n'est pas un argument que la préfecture prendra en compte pour accepter de délivrer un titre de séjour. rnrnLa rupture de la communauté de vie n'entraîne pas le retrait du titre de séjour pour les algériens mariés à un ressortissant étranger. Par contre pour obtenir le renouvellement il faut être marié. rnrnRestant à votre disposition

Elle voudrait savoir si elle pouvait demandé le divorce apres avoir récupéré sa carte et demandé le divorce et partir vivre chez son ami en attendant que le divorce soit prononcé et ce marier juste après le divorce .merci

Donc si j'ai bien compris yang elle aura sa carte de sejour elle pour à divorcé sans perdre sa carte ? Et pour le renouvellement elle va se marié avec son amoureux et la il pourra l'aider à la renouvelé. Es ce que celle est possible ? Que lui conseillez vous de faire svp. Merci infiniment

Oui c possible
Par contre attention le renouvellement peut poser des problèmes même si l'accord bilatéral n'exige pas la communauté de vie pour obtenir la délivrance du certificat

Que lui conseillez vous de faire svp?

Pardonnez moi je n'ai pas compris , le renouvellement peut poser des problèmes ?...après j'ai pas compris la suite.